

Séquence 1 : L'éducation du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : le meilleur et le pire

Séance 2 : Montaigne, *Les Essais Livre I Chapitre XXVI*, 1580

Support : Extrait du chapitre XXVI, *Essais*, Montaigne, 1580

« L'autorité de ceux qui enseignent nuit souvent à ceux qui veulent apprendre. » (Cicéron, *De Nat. deorum*, I,v).

« Jamais ils ne deviennent leurs propres maîtres. » (Sénèque, *Lettres*, XXXIII).

« Car, non moins que savoir, douter m'est agréable. » (Dante, *Enfer*, XI, 93).

« Nous ne vivons pas sous un roi, que chacun soit son propre maître. » (Sénèque, *Lettres*, XXXIII).

1 On ne cesse de crier à nos oreilles comme on verserait par un entonnoir, et notre travail n'est que de redire ce qu'on nous a dit. Je voudrais qu'il corrigeât cela, et que, selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençât à la mettre sur la montre, lui faisant goûter les choses, les choisir et les discerner par lui-même; quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. Socrate et, depuis, Arcésilas faisaient premièrement parler leurs disciples, puis leur parlaient. *Obest plerumque iis, qui discere volunt, auctoritas eorum qui docent.*

2 Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train, et juger jusqu'à quel point il doit se rabaisser pour s'accommoder à sa force. Fâûté de cette adaptation, nous gâtons tout; et de savoir la choisir et la mettre en pratique avec mesure est l'une des besognes les plus ardues que je connaisse; et c'est l'effet d'une haute et forte âme que de savoir condescendre à ses allures puériles et les guider. Je marche plus sûr et plus ferme à mont qu'à val.

3 Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a déjà bien pris et bien fait sien.

4 On nous a tant assujettis aux cordes que nous n'avons plus de franches allures; notre vigueur et notre liberté est éteinte: *Nunquam tutelæ suce fiunt.*

5 Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine et ne loge rien en sa tête par simple autorité ou confiance; que les principes d'Aristote ne soient pas pour lui des principes, pas plus que ceux des Stoïciens

6 ou des Épicuriens. Qu'on lui propose cette diversité de jugement: il choisira s'il peut, sinon il restera dans le doute. Il n'y a que les fous qui sont certains et résolus. *Che non men che saper, àubbiar m'aggrada.* Car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre raisonnement, ce ne seront plus les leurs, ce

7 seront les siennes. Qui suit un autre ne suit rien, il ne trouve rien, voire il ne cherche rien. *Non sumus sub rege; sibi quisque se vindicet.*

8 Qu'il sache qu'il sait, au moins. Il faut qu'il s'imprègne de leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes; et qu'il oublie vite, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il sache se les approprier. La

9 vérité et la raison sont communes à tous, et ne sont pas plus à qui les a dites en premier qu'à qui les dit après: ce n'est pas plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même. Les abeilles butinent çà et là les fleurs, mais elles en font après le miel, qui est tout leur; ce n'est plus du thym ni de la mar-

10jolaine; ainsi les pièces empruntées à autrui, il les transformera et mélangera pour faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement. Son institution, son travail et son étude ne visent qu'à le former.

Montaigne (1533 - 1592)

Essais, I, ch. XXVI (1580)

(Version modernisée)

**Introduction :** Michel Eyquem de Montaigne naît en 1533 au château de Montaigne. Il a été éduqué par son père, humaniste, « en douceur et en liberté ». Il a appris le latin et le grec ; il apprend le latin comme langue maternelle et le grec par des jeux. Dès son plus jeune âge, il se familiarise avec la pensée antique. Il devient conseiller à la Cour des Aides de Périgueux puis au Parlement de Bordeaux. Il met fin à ses fonctions et commence à 38 ans une retraite consacrée à la lecture et à l'écriture dans son château. Sa « librairie » est sa pièce préférée dans son château. Il possède à lui seul plus de mille livres. Il cite de mémoire les livres dans ses écrits. Il débute la rédaction des *Essais* en 1572, édités pour la première fois en 1580 (livres I et II). Montaigne souffre de la maladie de la pierre et en parle beaucoup dans ses *Essais* pour supporter ses douleurs. Il soigne sa maladie par des cures thermales. Il en profite pour faire le tour de l'Europe à cheval. Lors de ce voyage, il apprend sa nomination en tant que maire de Bordeaux. C'est une charge qu'il occupera avec courage pendant les guerres de religion, réélu en 1583 (mandat de deux ans). En 1588, une seconde édition des *Essais* inclut les livres I, II et III. Montaigne meurt en 1592. La dernière édition des *Essais*, publiée à titre posthume en 1595 par sa fille spirituelle, Marie de Gournay, avec des « allongements », ajoutés à l'édition de 1588, conservés à la bibliothèque municipale de Bordeaux.

Le chapitre XXVI du livre I des *Essais*, intitulé « De l'éducation des enfants » est dédié à Diane de Foix qui attendait un enfant. Il lui adresse des conseils pratiques qui relèvent à la fois du traité d'éducation et de l'essai philosophique. Il s'adresse à un futur gentilhomme, un « enfant de maison » destiné au métier des armes, à la politique ou à la diplomatie. Il privilégie le perfectionnement personnel, qui donnera à cet enfant devenu adulte les qualités de jugement et de caractère nécessaires à ses futures fonctions.

Dans le paragraphe précédant l'extrait, Montaigne a préconisé « un conducteur (= précepteur) qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine ». Celui-ci devra former son élève à son image.

### **Problématique : En quoi cette réflexion sur l'éducation est-elle un projet humaniste ?**

Axes de lecture : 1. Une éducation d'une nouvelle manière  
2. Un exposé didactique

#### I- Une éducation d'une nouvelle forme 1) Critique de la pédagogie contemporaine

Il critique les professeurs en les désignant par « on » (pronom indéfini) présent trois fois dans les lignes 1 et 2. Il réutilise ce pronom à la ligne 24. Il leur critique de gaver les élèves comme on gave les oies. Il utilise une comparaison avec l'entonnoir. Les élèves se comportent également comme des perroquets (« redire ce qu'on nous a dit »). Les pédagogues n'utilisent que la mémoire de leurs élèves. Ces maîtres recourent à l'autoritarisme (« crier », « assujettis ») et à la contrainte. « Crier » a deux sens : c'est crier beaucoup et souvent, pour rien ; c'est aussi le cri de l'oie, du faisan, de la pintade et du paon. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'éducation est collective et ne permet pas le tête-à-tête entre l'élève et le précepteur. Il n'y a donc pas d'adéquation de l'enseignement à chaque individu. Montaigne blâme les cours magistraux de son temps où les maîtres parlent seuls ; ils dirigent les élèves et ne leur permettent pas de se former un jugement autonome. « Notre vigueur et notre liberté est éteinte » décrit les dégâts de cette éducation. Pour confirmer ses propos, il cite Sénèque. Pour les pédagogues du XVI<sup>e</sup> siècle, les écrits anciens sont des Évangiles, c'est-à-dire que la lettre importe plus que l'esprit, le sens ; c'est l'inverse de Montaigne.

#### 2) Plaidoyer pour une nouvelle pédagogie

A partir de la ligne 3, Montaigne entame son projet éducatif. Il faut pour cela un précepteur avisé, se comportant comme un guide pour son élève : « quelque fois lui ouvrant le chemin, quelque fois le lui laissant ouvrir » + « guider ». Il doit d'abord savoir s'adapter à son élève, le mettre sur la piste pour l'observer afin de le connaître et aussi savoir l'évaluer (« juger de son train ») et doit s'adapter (« se

rabaisser pour s'accommoder à sa force » ; « condescendre à ses allures puérides »). Ce n'est pas facile pour le précepteur de s'abaisser au niveau de son élève.

Montaigne s'assimile à un élève (« nos oreilles ») et également à un précepteur (« nous gâtons tout »). Il emploie l'image du chemin (« je marche plus ferme à mont qu'à val »). Malgré la difficulté, cela ne le rebute pas et montrera de la sûreté et de la fermeté.

Le maître doit faire en sorte que son élève soit actif. L'activité doit être contrôlée et suscitée par le précepteur. L'élève doit avoir de l'initiative (« quelque fois le lui laissant ouvrir »). Parallélisme (« quelque fois » répété ; « laissant / ouvrant ») rapportant le professeur et l'élève au même niveau.

Montaigne sent le besoin d'avoir des cautions antiques : il nomme Socrate et Arcésillas ; il cite également Cicéron car ce qu'il annonce est neuf pour l'époque.

Au début, on parle du rôle du précepteur puis glissement jusqu'au rôle de l'élève, marqué dans le dernier paragraphe où tous les « ils » représentent l'élève, sauf le premier. Le but du précepteur est de former le jugement de l'élève exclusivement (restriction « ne visant qu'à »). Montaigne exprime cela par la métaphore de l'étamine et désignant le jugement personnel de l'élève : le professeur donne les connaissances à son élève, qui doit en faire le tri ; l'élève devient acteur de son éducation : « il choisira s'il peut, sinon il restera dans le doute ». Le doute est une forme de critique, Montaigne s'appuie sur une citation de Dante.

Ne sont que formatrice l'appropriation et l'assimilation intime : « ainsi, les pièces empruntées à autrui, il les transformera et mélangera pour faire un ouvrage tout sien ».

Répétition du pronom possessif « sien », renforçant l'appropriation, tout comme la métaphore de l'abeille.

L'élève doit « digérer » sa science, faire son miel de toutes les connaissances qu'il aura reçues de son précepteur. Le précepteur doit faire en sorte qu'il exerce ses capacités dans la vie : « qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire mais de sa vie ».

Le travail du précepteur est de permettre à l'élève de créer un profit personnel des divers préceptes rencontrés afin d'exercer son jugement en toute liberté.

## II- Un exposé didactique

### 1) Des images pour faire comprendre

Lis images montrent que le précepteur est un guide et non un directeur : il se met à sa portée, l'attend... Métaphore du chemin sur lequel avancent le maître et l'élève, faisant écho à la ligne 6 : le précepteur précède son élève dans les difficultés.

Métaphore filée (développée sur un ou plusieurs paragraphes) de l'équitation : « mettre sur la montre », « trotter », « train », « condescendre à ses allures puérides », « assujettis aux cordes que nous n'avons plus de franches allures ». Le précepteur est comparé à un maître de manège, l'élève est comparé au cheval. Ni l'élève, ni le cheval ne doivent être bridés, contraints, le maître n'est là que pour permettre à l'élève de développer toutes ses potentialités dans la plus grande autonomie possible.

### 2) Les qualités du précepteur

Ces qualités ne sont pas négociables pour Montaigne : « je voudrais », « je veux », « je ne veux pas » : triple emploi du verbe modalisateur « vouloir ». Qualité d'écoute du précepteur.

Paragraphe 2 : « il est bon que », « il doit »

Paragraphe 3 : emploi de subjonctifs présents à valeur d'ordre, également présents dans le paragraphe 5.

Qualité de rabaissement au niveau de l'élève.

Qualité de jugement des progrès par ses réalisations. Le but de toute éducation, selon Montaigne, est la formation du jugement de l'élève.

Le précepteur est un éveillé, un juge, un vérificateur de ses connaissances par ses réalisations et un formateur du jugement de l'élève. Il structure l'esprit de son élève, permettant l'appropriation du savoir.

L'éducation est la combinaison entre la conduite ferme et souple du précepteur et l'autonomie de l'élève.

**CONCLUSION** : Ce qui compte pour Montaigne, ce n'est pas de faire un savant, mais de former l'homme à observer, à raisonner, à discuter, c'est-à-dire apprendre à comprendre en vue de savoir vivre sa vie.

Il ne s'agit pas de faire un puits de sciences, Montaigne se contente d'un homme modérément instruit, mais doté d'un jugement solide.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idéal est « l'honnête homme » qui saura se comporter et juger en toutes circonstances.